

## Se relever d'un premier echec

Par R, le **09/06/2023** à **08:06**

Bonjour a toutes et a tous,

Ayant subi un premier échec a l'entrée au sein d'un master en alternance de juriste en copropriété pour des résultats insuffisant par rapport au niveau académique général des autres candidatures a cause de faibles notes et d'un parcours universitaire difficile, je souhaiterais que vous partager avec moi s'il voud plait les opportunités d'emplois qui me sont offertes après une licence et meme apres un master en droit, les passerelles possibles et pour quelles debouchees de voies professionnelles possibles. Mais aussi echanger avec vous sur qui change entre une licence et un master en droit, en terme de densite du raisonnement, de complexite des matieres etudiees, de longueurs des programmes de cours magistraux et de TD, de travail personnelle et d exigence des exercices juridiques, ainsi que les possibilités de réorientation possibles après une licence pour revenir plus fort l'année prochaine. Et enfin me dire si je dois attendre les autres réponses et ce que signifie exactement ce motif de refus de master.

N'hésitez pas.

Très cordialement a vous

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/06/2023** à **08:35**

Bonjour

Tout d'abord, je tiens à saluer votre mentalité. Il ne faut en effet pas vous laisser abattre et attendre les prochaines réponses.

Pour ce qui est des perspectives professionnelles avec une licence droit, ce sera surtout des concours :

[quote]

Concours de la fonction publique en lien avec le **monde de la justice** :

- Officier de police ou de gendarmerie?;
- Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation?(CPIP) ;
- Greffes (accessible dès le bac + 2)?;

- Éducateur de protection judiciaire de la jeunesse (EPJJ) : une L2 suffit.

Concours de la **fonction publique** plus généraux :

Les concours de la catégorie A sont accessibles aux titulaires d'une licence, tandis que pour ceux de la catégorie B un bac + 2 suffit.

- Attaché ou administrateur territorial (catégorie A, dans un domaine défini par le candidat)?
- Contrôleur (cat. B) du travail, des impôts, des douanes, des fraudes?;
- Inspecteur (cat. A) du travail, des finances publiques, des douanes ou encore des fraudes?;
- Directeur d'un établissement public (cat. A ou B selon les établissements)

[/quote]

<https://www.jurixio.fr/que-faire-apres-une-licence-de-droit/#preparer-un-concours-juridique>

Si vous souhaitez préparer des concours de la fonction publique l'idéal et de vous inscrire dans un IPAG.

Pour ce qui est la différence entre la licence droit et le master, il n'y en a aucune au niveau de la forme. Vous aurez toujours des matières principales à TD et des matières secondaires. En revanche, l'exigence des enseignants sera encore plus forte.

C'est en M2, qu'il y aura une vraie différence au niveau de l'organisation. Les cours deviennent des séminaires. Il n'y a plus de TD, mais il y aura toujours un travail à préparer pour le cours suivant.

Si le M1 ou le M2 propose une alternance, vous n'aurez que deux ou trois jours de cours par semaine.

Pour en revenir au refus, la seule explication est que votre dossier était moins bon ou moins convainquant que celui d'autres candidats.

Après si vous postulez dans Masters extérieurs à votre fac, ce sera encore plus difficile car les responsables appliquent souvent la primo-localité.

Par **Alice2023+**, le **22/06/2023** à **14:58**

Bonjour,

Avec 3 mentions, j'avais eu droit à la même remarque pour justifier le refus de mon inscription à diplôme d'université payant (1500€). J'avais contacté le responsable pour demander des explications en vain.

Si j'étais vous, j'intégrerai la vie active et entamerai par la suite un Master à distance ou en formation continue.

Cordialement,  
Alice

Par **Fersi**, le **22/06/2023** à **16:37**

Bonjour Alice,

Je vous avoue avoir une certaine appréhension à me trouver en milieu de situation de travail, au sein d'un emploi adapté.

Surtout que j'envisage et je me juge à la hauteur pour faire une carrière de juriste en entreprise en étant diplômé d'un Bac +5.

Je vais quand même attendre les résultats d'admission des autres master, et si jamais je ne suis toujours pas pris comme candidat admis en sélection, j'envisagerais soit un DU d'une alternance ou d'un stage de longue durée ou alors d'une formation continue à temps partagé ou de validation des acquis de l'expérience en tant que juriste junior en cours de formation.

Si jamais je suis admis dans un master, je m'engagerais dans la vie associative des étudiants de promotion du département de ce Master pour me constituer un réseau professionnel.

Telle qu'on l'a convenu avec ma conseillère Pôle emploi.

Je tiens en tout cas à te remercier pour tes précieux conseils.

Très respectueusement à toi.

Mehdi Fersi

Par **Lorella**, le **22/06/2023** à **19:26**

@Mehdi Fersi

Avez vous candidaté uniquement pour des masters en alternance ? ou aussi pour des masters classiques ? Une formation en alternance est plus difficile, car il faut jongler entre la

formation et le travail en entreprise. Cela demande beaucoup d'investissement.

Il vous reste combien de réponses à attendre ?

Gardez espoir.

Sachez qu'il existe des recours auprès du rectorat. Vous êtes dans les temps.

Je note également que vous êtes en situation de handicap.

Dans tous les cas, vous trouverez une solution.

Voici ce qu'il faut savoir :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15829>

Par **Fersi**, le **23/06/2023** à **07:15**

Bonjour Lorella,

En effet, je suis une personne en situation de handicap et en cours de projet de reprise d'études supérieures, après une année sabbatique au cours de laquelle j'ai été hospitalisé.

Je pourrais donc obtenir le réexamen de mon dossier universitaire, si je venais à ne pas être admis dans aucun master.

Pour mes candidatures, il y en a encore plus d'une dizaine encore.

Quant à mes candidatures en alternance, il y a une candidature de juriste en assurance en alternance où je suis placé en liste d'attente à la 214<sup>ème</sup> place sur 24 places.

Mais je ne me fait pas d'illusion.

Je vous remercie pour tous vos précieux conseils à vous deux.

Très respectueusement à vous.

Mehdi Fersi

Par **Lorella**, le **23/06/2023** à **12:28**

Etre admis à un Master 1 en alternance suppose à la suite de trouver l'entreprise d'accueil.

A lire aussi :

<https://www.monmaster.gouv.fr/questions-frequentes-1>

Ici analyse des réponses de refus :

Pour quelles raisons un établissement peut refuser ma candidature?

Ce sont les établissements qui fixent leurs attendus et leurs capacités d'accueil pour chaque formation qu'ils proposent. Ces attendus sont disponibles sur le site. Une candidature peut alors être rejetée si le dossier est incomplet ou invalide, ou bien si l'étudiant ne répond pas aux critères requis (notes, projet de mémoire ou de recherche insuffisant ou trop peu fouillé). Cela peut être difficile de relativiser, mais ça a pu se jouer à un dixième de point, à un jury pas de bonne humeur, à quelqu'un qui avait le même profil que vous et qui est passé avec un jury plus complaisant... Cela ne détermine en rien votre valeur.

<https://etudiant.lefigaro.fr/vos-etudes/etudes-superieures/32176-mon-master-les-premiers-resultats-tombent-aujourd'hui-23-juin-2023/>